

CURRICULUM VITAE

Nom patronymique : ALBERT

Prénom usuel : Nathalie

Date et lieu de naissance : le 1er octobre 1970 à Angers

Adresse professionnelle : Faculté de Droit, d'Economie et des sciences sociales, 50 avenue Jean Portalis, BP0607, 37206 Tours cedex 3

Tél : 02 47 36 10 27

E-mail : nathalie.albert@univ-tours.fr

Fonctions actuelles: Professeur agrégé de Droit public à l'Université François-Rabelais de Tours – Directrice du LERAP (EA 2108)

I°) Titres universitaires et carrière universitaire:

- Depuis septembre 2007 : **Professeur de droit public** à l'Université de Tours
- Septembre 2002 : Professeur de droit public à l'Université du Maine
- **Agrégation externe en droit public** en 2002
- **Septembre 1998 : Maître de Conférences** à l'Université de Tours
- **Janvier 1998 : Doctorat en droit**, spécialité Droit public (mention très honorable avec les félicitations du jury, proposition pour un prix de thèse et pour une subvention). Titre de la thèse: *L'Institution ordinale - Contribution à l'étude des rapports entre l'Etat les institutions professionnelles*, soutenue le 8 janvier 1998 à Tours.
Directeur de thèse: Mme le Professeur Maryse DEGUERGUE. Membres du jury: Mme le Professeur Maryse DEGUERGUE (Professeur à l'Université de Paris I), *directrice de thèse*; MM. Les Professeurs Pierre-Laurent FRIER (Professeur à l'Université de Paris I) et Jean-François LACHAUME (Professeur à l'Université de Poitiers), *Rapporteurs*; et MM. Les Professeurs Joël CARBAJO (Professeur à l'Université de Tours), Hervé RIHAL (Professeur à l'Université d'Angers) et Bertrand SEILLER (Professeur à l'Université de Paris II).
- 1996-1998 : **ATER** à l'Université de Tours
- 1993-1996 : **allocataire de recherche** et monitrice à l'Université de Tours
- 1993 : **D.E.A. de droit public** (Université de Tours, mention Bien)
- 1992 : **Maîtrise de Droit public** (Université d'Angers, mention Bien)
- 1991 : **Licence de Droit public** (1991, Université d'Angers, mention Bien)
- 1990 : **Deug de Droit** (Université d'Angers, mention Bien)
- **1988 : Baccalauréat série B** – mention très bien

II°) Travaux, ouvrages, articles :

Ouvrages :

N. Albert, *L'institution ordinale – Contribution à l'étude des rapports entre l'Etat et les institutions professionnelles*, Thèse, Tours, 1998, 613 p.

N. Albert (dir.), *Performance et droit administratif*, Actes du colloque de Tours des 29 et 30 janvier 2009, Lexisnexis-Litec, coll. « Colloques et débats », 2010.

Articles :

-- « **Les concours de responsabilité en droit administratif** », Rev. Resp. Civ et ass (RCA), février 2012, dossier n°7, p.33 (Actes du colloque de Chambéry des 24-25 novembre 2011).

- « **Les avatars de la protection des trésors nationaux, ou l'Etat au pays des merveilles** », In *L'art et le droit, Ecrits en hommage à Pierre-Laurent Frier*, Publications de la Sorbonne, 2010, pp.19-31.

- « **La privatisation du droit administratif le rend-t-elle plus performant ?** », in N. Albert (dir.), *Performance et droit administratif*, Actes du colloque de Tours, 29-30 janvier 2009, Lexisnexis-Litec, coll. « Colloques et débats », 2010, p.53.

- « **Le dommage causé à soi-même – Le point de vue du publiciste** », in Actes du colloque du 9 octobre 2009 sur *Le préjudice*, **Rev. Resp. civ. et ass.**, mars 2010, dossier, n°13, p.52.

- « **Abstention d'agir de l'autorité administrative et responsabilité** », in Actes du Colloque organisé par le CDRUM à l'Université du Maine les 18-19 octobre 2007 et portant sur « Autorité et responsabilité », Revue Lamy Droit civil, N° spécial, juillet-Août 2008, p.71.

- « **Les organismes privés chargés d'une mission de service public** », in *Droit administratif et administration*, dir. J. Petit, La documentation française, 2008, p.62.

- « **Responsabilité pour dommages de travaux publics – Champ d'application et fondements** », Juriscl. Collectivités territoriales, fascicule 930, 2008.

- « **La responsabilité de l'Etat du fait des émeutes en question** », AJDA 2006, p.739.

- « **Les contrats aidés dans l'administration** », Revue Contrats publics - Actualité de la commande et des contrats publics (ACCP), juin 2006, p.28.

- « **Causalité administrative et causalité civile** », Revue Lamy – Droit civil (RDLC), juillet-août 2007, n° spécial, p.27 (Actes du colloque de l'Université de Rennes I des 15-16 décembre 2006 portant sur « Les distorsions du lien de causalité en droit de la responsabilité »).

- « **Obligation d'information médicale et responsabilité** », RFDA 2003, p.353.

- « **De la responsabilité de l'Etat à la responsabilité personnelle des magistrats. Les actions récursoires et disciplinaires à l'encontre des magistrats** », in M. Deguegue (dir.), *Justice et responsabilité de l'Etat*, PUF, 2003, pp.209-244.

- « **Le juge administratif et le référendum local** », in (coll.) *Les relations entre l'administration et les citoyens*, Actes du colloque du LERAD, Presses de l'Université de Tours, T.D.P., 2003/2, pp.267-281.
- « *Les ordres professionnels* », in *Droit administratif et administration* (sous la dir. du Professeur J. Petit), La Documentation française, 1998, notice n°11, p.51

Notes et chroniques de jurisprudence :

- « Hospitalisation d'office : le juge judiciaire sous pression », à propos de CEDH 14 avril 2011, JCP Adm. 2011, Act. 307.
- « Il est interdit d'interner...sans contrôle judiciaire » - À propos de la décision du Conseil constitutionnel, n° 2010-71 QPC du 26 novembre 2010 », JCP Adm., 2010, act. n°897.
- « Précisions sur les conditions d'engagement de la responsabilité de l'Etat du fait du service public de la justice »- Note sous CE, Sect., 17 juillet 2009, *Ville de Brest*, JCP Adm, 2010, n°2006.
- « La responsabilité sans faute fondée sur la garde bénéficie aussi aux usagers du service public » - Note sous CE, 13 novembre 2009, *Ministre de la justice, garde des Sceaux*, JCP Adm. 2010, n°2033.
- « Responsabilité pour faute d'un hôpital pour acharnement thérapeutique » - Note sous TA Nîmes, 2 juin 2009, *M. P. et Mme S. c/ CH Orange*, JCP Adm. 2010, n°2070.
- « Les organes contaminés ne peuvent être assimilés à des produits défectueux », Note sous CE, 27 janvier 2010, *Hospices civils de Lyon, CHU de Besançon*, JCP Adm 2010, n°2189.
- « La durée excessive d'une procédure dépassant le délai raisonnable fait présumer l'existence d'un préjudice » - Note sous CE, 19 octobre 2007, *M. Blin*, AJDA 2008, p.597.
- Pas d'indemnisation pour la destruction de la paillote "Chez Francis"- Note sous CAA Marseille, 21 février 2005, *Compagnie Axa France*, AJDA 2005, p.2250.
- « La responsabilité du service d'aide sociale à l'enfance : nouveaux développements », note sous CAA Douai, 8 juillet 2003, *Département de la Seine-Maritime*, RFDA 2004, p.164.
- Note sous CE, 23 mai 2003, *Mme Chabba*, AJDA 2004, p.157.
- « Une illégalité n'engage pas nécessairement la responsabilité de l'administration » -Note sous CE, 30 septembre 2002, *M. Dupuy*, AJDA 2003, p.445.
- « **Police administrative et droit de la concurrence : les liaisons dangereuses** », note sous CE, avis, 22 novembre 2000, *Société L & P Publicité*, Dalloz, 2001, p.2110.
- Note sous TA Poitiers, 21 janvier 1998, « *M. A. c./Préfet de la Charente-Maritime* », RJCO, 1998, n°22, p.109 (Chronique de jurisprudence du L.E.R.A.D.).

- « **Responsabilité pour risque exceptionnel et utilisation dommageable d'une thérapeutique nouvelle** », note sous TA Toulouse 16 novembre 1995, *CPAM de Tarn-et-Garonne c./ Centre hospitalier de Montauban*, LPA 10 juin 1996, p.11.